



# 55

SNUipp65 BP 841 65 000 Tarbes Cedex

siège : ancienne Ecole Jules Ferry / 5, rue André Breyer à Tarbes

tél : 05 62 34 90 54

fax : 05 62 34 91 06

courriel : [snu65@snuipp.fr](mailto:snu65@snuipp.fr)

site : <http://65.snuipp.fr/>

**c'est décidé, cette année je me syndique au SNUipp65 : <http://65.snuipp.fr/spip.php?article59>**

**merci de communiquer ce message à tous les personnels**

chers collègues,

à défaut de vous avoir souhaité de bonnes vacances, nous espérons vous retrouver toutes et tous en pleine forme en cette rentrée !

quelques informations d'actualité :

1 - mouvement 2014 : n'oubliez pas d'aller sur votre boîte I-Prof (rubrique courrier) pour vérifier la présence de l'accusé de réception du mouvement 2014 :

- si vous ne l'avez pas reçu le 13 mai : mettez-vous en contact avec la DIPER au **05 67 76 56 90** pour signaler cette anomalie.

- si vous l'avez reçu : vérifiez que tous vos vœux apparaissent bien ainsi que tous les éléments constitutifs de votre barème.

**En cas de litige, vous devez impérativement saisir la DIPER avant le vendredi 16 mai et nous informer de votre contestation des éléments portés sur l'accusé de réception.**

Prenez quelques minutes pour nous adresser votre fiche de contrôle (cf pj) complétée avec les éléments qui correspondent à votre situation. Vous pouvez également les retrouver en cliquant sur ce lien : <http://65.snuipp.fr/spip.php?article1765>

2 - grève intersyndicale nationale dans la Fonction Publique le jeudi 15 mai

- en pj un modèle de déclaration d'intention de grève à adresser à la DIPER **impérativement avant le lundi 12 mai à minuit** (heure de réception et non heure d'envoi). Vous pouvez également le retrouver ici : <http://65.snuipp.fr/spip.php?article1760>

- en pj vous trouverez l'estimateur de perte de salaire proposé par la FSU : il est paramétré pour faire apparaître les pertes de salaires liées au gel du point d'indice.

**Pour en rire, en pleurer ou mieux, pour être dans la rue le 15 mai !**

En effet, il y a urgence et le gouvernement doit ouvrir sans délai de réelles négociations sur les rémunérations notamment pour une revalorisation immédiate du point d'indice. Il s'agit aussi de garantir des services publics de qualité correspondant aux besoins à l'heure où le rabot des 50 Milliards menace les emplois publics et notamment l'engagement des 60 000 créations de postes dans l'éducation. Pour obtenir satisfaction, l'interfédérale Fonction publique a décidé d'appeler à une journée nationale d'action et de mobilisation dans toute la Fonction Publique le 15 mai prochain.

Ne confortons pas les politiques qui nous gouvernent dans l'idée qu'ils n'ont plus en face d'eux que des masses résignées aux multiples reculs qu'ils ont programmés (salaires, emplois, protection sociale, conditions de travail).

cordialement  
joëlle noguère



Si vous attendez d'avoir un problème pour contacter le syndicat,  
le jour où vous aurez un problème il n'y aura peut-être plus de syndicat ...

**Syndiquez-vous  
maintenant !!!**